



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU 20 NOVEMBRE 2019

Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale de l'Association Québécoise du Personnel Retraité de Direction des Écoles (AQPRDE) tenue au Patro Roc-Amadour, 2301, 1^{re} avenue, Québec, sous la présidence de Réjean Gauvin.

PRÉSENCES (39 membres ayant signé)

Bédard Claire	Dubé Danielle	Mami Mahfoud
Bégin Serge	Fournier Marc	Martel Raymond
Bertrand Michel	Fréchette Marc	Nicole Georges
Boisjoly Danielle	Frenette Yvon	Pelletier Michel
Boivin Laurent	Gauvin Réjean	Pothier Louise
Bouchard Jean-Pierre	Grant Georges	Pross Karmen
Boulangier Pierre	Joly France	Robitaille Réjean
Bourget Denis	Jutras Lucie	Roy Jean
Bruneau Jean	Lachance Renée	Sévigny Pierre
Chabot Marie-Andrée	Lapointe Jacques	St-Jean Claude
Côté Hélène	Lavoie Raymond	Tanguay Guy
Dagenais Michel	LeFrançois Denise	Trudel Michel
Deschamps Rosaire	Légaré Daniel	Verret Pierre

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et bienvenue
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
4. État de situation concernant le projet de loi 126 en vue d'un recours collectif
5. Questions d'éclaircissement et échanges
6. Position des membres de l'association
7. Levée de l'assemblée

1. Ouverture et bienvenue

Le président, Réjean Gauvin, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Ayant constaté que le quorum est respecté, il déclare l'assemblée générale ouverte. L'assemblée débute à 9 h 20.

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Il est proposé par Réjean Gauvin appuyé par Pierre Boulanger que Danielle Dubé soit nommée présidente d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Il est proposé par Michel Bertrand, avec l'appui de Marie-Andrée Chabot, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. État de situation concernant le projet de loi 126 en vue d'un recours collectif

Réjean Gauvin présente le document d'information/recours collectif/loi 126.

5. Questions d'éclaircissement et échanges

Plusieurs questions d'éclaircissement sont posées et répondues par un des membres du C.A. ou par un des participants. Un bon échange s'en suit également.

6. Position des membres de l'association

Réjean Gauvin dépose un document présentant la recommandation des membres du Conseil d'administration et le commentaire.

Considérant que 65 % de nos membres sont du régime RRPE;

Considérant les moyens financiers de notre association;

Considérant la contribution que notre association a fait jusqu'à maintenant pour soutenir le comité InterOrg;

Considérant les invitations à contribuer individuellement de façon volontaire qui seront envoyées sous peu;

Il est proposé par Réjean Gauvin et appuyé par Yvon Frenette

- **Que** l'AQPRDE continue à siéger au comité InterOrg et à soutenir les démarches entreprises;
- **Que** l'AQPRDE appuie la démarche de rejoindre ses membres en vue d'une contribution individuelle et volontaire;

Deux amendements sont apportés à cette proposition principale.

Premier amendement :

Il est proposé par Renée Lachance avec l'appui de Marc Fréchette

D'ajouter au premier tiret *jusqu'à concurrence du 8 000\$ tel qu'il a été autorisé lors de l'assemblée générale spéciale du 18 septembre 2018;*

Pour 37

Contre 0

Abstention 2

Adopté à l'unanimité

Deuxième amendement :

Il est proposé par Michel Dagenais appuyé par Mahfoud Mami

D'ajouter au deuxième tiret *afin d'obtenir un possible recours collectif ;*

Pour 38

Contre 0

Abstention 1

Adopté à l'unanimité

Vote sur la proposition principale amendée

Il est proposé par Jean-Pierre Bouchard et appuyé par Réjean Robitaille

Que l'AQPRDE continue à siéger au comité InterOrg et à soutenir les démarches entreprises jusqu'à concurrence du 8 000\$ tel qu'il a été autorisé par l'assemblée générale spéciale du 18 septembre 2018;

Pour 37

Contre 0

Abstention 2

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Michel Dagenais avec l'appui de Jean Bruno

Que l'AQPRDE appuie la démarche de rejoindre ses membres en vue d'une contribution individuelle et volontaire afin d'obtenir un possible recours collectif;

Pour 38

Contre 0

Abstention 1

Adopté à l'unanimité

Deuxième proposition

Il est proposé par Mahfoud Mami avec l'appui de Raymond Martel

Que l'AQPRDE entreprenne des démarches avec les autres associations auprès du gouvernement afin de renégocier l'indexation après le premier janvier 2024.

Pour 34

Abstention 0

Contre 5

Adopté à la majorité

7. Levée de l'assemblée

Lucie Jutras propose de lever l'assemblée à 11 h 5 avec l'appui de Yvon Frenette.

Adopté à l'unanimité

Réjean Gauvin
Président

Denise LeFrançois
Secrétaire